

Paraît lorsque la  
Municipalité le juge  
nécessaire

(Affiché dans les trois  
villages et publié sur le site  
communal).

N° 8/12

## INFORMATIONS OFFICIELLES

[www.goumoens.ch](http://www.goumoens.ch)  
[greffe@goumoens.ch](mailto:greffe@goumoens.ch)

Commune de  
Goumoëns



### Conseil communal de Goumoëns

Dans sa séance du 28 mars 2012, le Conseil communal a :

- Accepté le préavis municipal n° 01/2012 relatif aux travaux de transformation et de rénovation de la grande salle
- Accepté le préavis municipal n° 03/2012 relatif aux travaux d'aménagement de l'épicerie dans l'ancien bureau de poste de la Maison de commune de Goumoens-la-Ville.

Dans sa séance du 9 mai 2012, le Conseil communal a :

- Accepté le préavis municipal n° 02/2012 relatif aux nouveaux statuts de l'Organisation Régionale de la Protection civile (ORPCi) du district Gros-de-Vaud
- Nommé une commission de construction pour le suivi de la transformation et de la rénovation de la grande salle.

Dans sa séance du 27 juin 2012, le Conseil communal a :

- Accepté le préavis municipal n° 04/2012 relatif aux nouveaux statuts de l'AIAE (Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs)
- Accepté les comptes 2011 des villages d'Eclagnens, de Goumoens-la-Ville et Goumoens-le-Jux avec un déficit de Fr. 581'675.55.

Dans sa séance du 12 septembre 2012, le Conseil communal a :

- Accepté le préavis municipal n° 05/2012 relatif au nouveau règlement sur les émoluments en matière de Contrôle des habitants
- Pris acte de la réponse municipale au postulat Doris Marguerat – comparatif des avantages et des inconvénients taxe au sac / taxe au poids.

Dans sa séance du 31 octobre 2012, le Conseil communal a :

- Accepté le préavis municipal n° 07/2012 relatif à l'arrêté d'imposition 2013
- Entendu le rapport de la commission pour le suivi des travaux « construction grande salle ».

Nous rappelons ici que les procès-verbaux des séances du Conseil communal peuvent être consultés sur le site communal [www.goumoens.ch](http://www.goumoens.ch)

→→→

### **Vice-Syndicature**

Suite au départ de Mme Murielle Kathari Lauritzen Municipale et vice-Syndique, la Municipalité a l'avantage d'informer la population que M. Nicolas Dutruy Municipal a été nommé vice-Syndic pour la législature en cours. Nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès dans sa nouvelle fonction.

### **Boursière communale**

Suite à la cessation d'activité de Mme Nathalie Bezençon, nous avons l'avantage d'informer la population que Mme May-Rose Recouso a repris la Bourse communale au 1<sup>er</sup> septembre dernier. Nous souhaitons d'ores et déjà la plus cordiale bienvenue à notre nouvelle collaboratrice et profitons de l'occasion pour former à nouveau tous nos meilleurs vœux à Mme Nathalie Bezençon pour son avenir.

### **Police-population**

Suite à la séance d'information du 27 septembre 2012 ouverte à toute la population, nous avons l'avantage de vous confirmer l'adhésion de notre Commune au concept « Police-population ». De la documentation à ce sujet avec la liste des correspondants et intéressés sont à disposition au bureau communal.

### **Scrutin communal du 25 novembre 2012 – Election complémentaire à la Municipalité**

Les électrices et électeurs de Goumoens-la-Ville sont informés que pour des raisons totalement indépendantes de la volonté de la Municipalité, le scrutin communal initialement prévu le 25 novembre 2012 pour l'élection complémentaire d'un membre à la Municipalité est annulé. Plus de renseignements seront envoyés en temps utiles.

La Municipalité